

## LE CARNET BEUVARDOIS

### Mariage :

Melle Nathalie RUFY et Mr Christian ZAJECKI se sont unis le 03 Juillet 1999 en mairie de BEUVARDES.

Melle Linda MORIEAU et Mr Cédric COP se sont le 10 Juillet 1999 en mairie de BEUVARDES

Melle CERVEAUX Sandra et Philippe FALAISE se sont unis le 07 Août 1999 en mairie de BEUVARDES

Melle HOUART Cécilia et Davy CRAPAT se sont unis le 21 Août 1999

### Naissances :

Noémie BOCQUILLON est Née le 23 Juin 1999

PARADOWSKI Marceau est né le 06 Juillet 1999

Grégoire LALLUC est né le 14 Juillet 1999

Julie RISSEIN est née le 02 Août 1999

Rémi DEWOLFE est né le 26 Août 1999

### Décès :

Mr Michel MARION s'est éteint le 17 Juillet 1999

Mme Yolande NOËL, veuve ANCHELET, s'est éteinte le 04 Août 1999

Mme Micheline BOURGUIGNON, veuve SALAUN, s'est éteinte le 20 Septembre 1999

## BEUVARDES

## UN VILLAGE ET UN JOURNAL



## Editorial

J'aimerais par ces quelques lignes dans notre petit journal vous rappeler que la municipalité a eu encore beaucoup de travail cet été.

— Travaux d'entretien dans les écoles, issues de secours, partie de toit de la maternelle refait, façade de la mairie, pignon de l'église, organisation du devenir de la forêt, réflexion sur l'emplacement des pancartes de limite du village, entretien des chemins.

Tout ceci nous a pris beaucoup d'énergie, de temps et d'argent aussi je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à ces travaux et je peux vous garantir que le côté financier a été très étudié.

En revanche nous avons perdu de l'énergie et du temps dans certains quartiers de Beuwardes par des interventions pour des chiens en liberté aux aboiements répétés tard dans la nuit, aux voitures mal garées, aux repas de famille trop arrosés.

Si certains débordements exceptionnels sont justes et amicaux tous les autres ne sont pas tolérables quand ils sont répétitifs et sans gêne.

Le voisinage a droit à sa tranquillité et les contrevenants à ses manquements seront sanctionnés par des plaintes déposées en gendarmerie.

Enfin je fais le souhait que chacun fasse preuve de bon sens afin que la vie de notre village soit harmonieuse.

LE MAIRE

## LES INFOS

### BEUVARDOIS suite

#### Une équipe combattante

Club des Archers de l'OMOIS :

Pascal DUSSAUSOY, Président du Club, nous fait découvrir cette équipe, elle est composée de 38 archers : 17 jeunes et 21 adultes. Voici leur palmarès :

#### 7 podiums au championnat de l'AISNE

TOUPEY Guy 1<sup>er</sup> vétéran homme

NAVARRÉ Alain 2<sup>ème</sup> senior homme

COLLARD Jérôme 3<sup>ème</sup> senior homme

SAVARY Baptiste 2<sup>ème</sup> junior arc à poulie

SAVARY Isabelle 2<sup>ème</sup> senior dame arc à poulie

DUSSAUSOY Jonathan 3<sup>ème</sup> Junior homme

BEAUDOUIN Jonathan 3<sup>ème</sup> cadet homme

#### 2 podiums au championnat de la ligue

KAC/MAR Ludovic 3<sup>ème</sup> senior

BEAUDOUIN Jonathan 1<sup>er</sup> cadet

#### Championnat de France

KAC/MAR Ludovic classé 17<sup>ème</sup>

Les équipes se classent respectivement 1<sup>ère</sup>, 3<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup>.

#### Championnat de Picardie Fédéral

6 podiums

DUSSAUSOY Jonathan 1<sup>er</sup> junior homme

MONTCOURTOIS Damien 2<sup>ème</sup> senior homme

RENAUD Dominique 2<sup>ème</sup> vétéran dame

TOUPEY Guy 3<sup>ème</sup> vétéran homme

SAVARY Isabelle 3<sup>ème</sup> senior dame arc à poulie

SAVARY Baptiste 3<sup>ème</sup> junior homme arc à poulie

#### Championnat de France FITA

3 tireurs ont représenté le club, il s'agit de Ms BEAUDOUIN J., DUSSAUSOY J., MONTCOURTOIS D.

Objectifs par équipe atteints. Il sont en 1<sup>er</sup> en division régionale, 1<sup>er</sup> en 2<sup>ème</sup> division nationale, ce qu'il prétend le passage à la division nationale 1. Compte tenu des performances réalisées par les archers de l'OMOIS, nous leur souhaitons le passage en 1<sup>ère</sup> division nationale ce qui obligera davantage d'efforts et moyen.

#### Championnat de Picardie Fita

2 podiums

DUSSAUSOY Jonathan 1<sup>er</sup> junior

KACZMAR Ludovic 3<sup>ème</sup> senior h

L'équipe est championne de Picardie

DUSSAUSOY Jonathan

MONTCOURTOIS Damien

KACZMAR Ludovic

## LES INIROS BEUVARDOIS

### MAISONS FLEURIES :

Catégorie maison avec jardin

Mr DUBOIS J-I           classé 1<sup>er</sup>

Mr VOISSET Léon       classé 2<sup>ème</sup>

Mr GOUAULT Jean      classé 3<sup>ème</sup>

Mr LEREVRE Jean       classé 3<sup>ème</sup>

Catégorie terrasses et balcons

Mr MINIOT serge       classé 1<sup>er</sup>

Mr LOURDEZ cyriak     classé 2<sup>ème</sup>

Mr ARLIJISON maurice classé 3<sup>ème</sup>

Mr MASSON Sylvain     classé 4<sup>ème</sup>

### COMMISSION DES BATIMENTS ET CIMETIERE :

Cette année, nous avons pu réaliser quelques travaux : à savoir

- La réfection du pignon ouest de l'église
- Le ravalement partiel de la mairie (face avant, face de côté)
- Le remplacement de la toiture de la maternelle (partie jouxtant l'ancien bâtiment)
- Ouverture d'une sortie de secours à l'école
- Le jardin du souvenir sera terminé courant novembre
- D'autres projets sont en cours d'études, l'avoir St Martin, l'avoir route de colincy,
- Aménagement du cimetière etc...

N'oubliez pas les rendez-vous..... Du FOYER RURAL

Marché aux fleurs le 31 octobre 1999

Loto le 14 novembre 1999

Marché de Noël le 8 décembre 1999

Concours des maisons illuminées

## *Collecte des objets encombrants*

Le ramassage des objets encombrants se fera le lundi 13 décembre avant 7h.

### **Repas du 11 novembre**

La commune réunira ses personnes âgées pour son traditionnel repas du 11 novembre. Cette journée est marquée par la convivialité et elle leur permet de garder de bons contacts.

Pour les organisateurs qui préparent le repas, il est difficile d'apporter à domicile celui-ci dans de bonnes conditions aux personnes ayant de la gêne à se déplacer.

Des voitures seront mises à disposition aux personnes qui le souhaitent ( aller et retour ).

Inscrivez-vous nombreux auprès des membres du CCAS.

### **Les restos du coeur**

La journée de collecte des denrées alimentaires pour les restos du coeur est fixée le samedi 4 décembre de 8h à 12h.

Les dons en argent seront acceptés et serviront à l'achat d'aliments par les responsables de Beuvardes.

Soyez généreux et vigilant sur les dates de consommation.

### **Le coq de l'église**

Pour marquer le passage à l'an 2000, le conseil a décidé de remettre le coq sur le clocher de l'église en début d'année.

La tradition du parrainage par les habitants de Beuvardes va être perpétuée à l'occasion de ce geste symbolique.

Nous allons donc faire une quête et tous les noms des donateurs seront inscrits sur un parchemin glissé à l'intérieur du coq afin d'être connus des générations futures.

## **Bois communaux**

Affouages taillis 1999/2000.

Si vous êtes intéressés, venez vous inscrire au secrétariat de Mairie aux heures d'ouverture au public.

Date d'inscription jusqu'au 13 novembre 1999 inclus ( à respecter impérativement )

Il reste quelques stères de bois ( 100F et 140F ), le transport est toujours à 30 F.

## **Horaires d'ouverture du secrétariat**

Le mardi 10h à 12h

Le mercredi 14h à 15h30

Le jeudi 16h à 18h

Le samedi 8h30 à 9h45

## **Opérations brioche**

L'opération brioche a rapporté la somme de 3092F. Un grand merci à toutes les personnes qui ont fait don ainsi qu'aux personnes du CCAS qui en ont fait la collecte.

## **Aide pour les licenciés sportifs et culturels.**

Nous avions dans le journal du mois de juillet fait un petit article pour les jeunes qui ont une activité sportive ou culturelle et pour lesquels la municipalité avait décidé d'accorder une petite aide financière. A ce jour, nous n'avons pas eu beaucoup de réponse, aussi il est demandé à tous nos jeunes du village qui ont une licence ou qui sont inscrits dans un club, à un cours de musique, de danse, qui font de la natation, du cheval de façon régulière et organisée, de se manifester en apportant à la Mairie une photocopie de la licence ou de l'inscription.

## **Les chemins**

Beuvarde a un très vaste réseau de chemins, plus de 30 km. Tous ne sont pas entretenus mais pour la grande majorité ceux-ci sont nettoyés et élagués, quelques endroits seront faits cet hiver.

Il est agréable de se promener dans ces chemins aux paysages très variés avec par place des vues imprenables sur le village ( la Cense ou Mariémont ).

Malheureusement pour notre village, le sous-sol est très argileux, peu perméable et très humide l'hiver aussi pour maintenir ces chemins en bon état, il est demandé aux utilisateurs d'engins divers d'éviter de les utiliser de façon répétée en période de dégel ou après de fortes pluies et au printemps quand les beaux jours arrivent de passer sur toutes les surfaces pour égaliser les bosses.

La municipalité met à disposition pour tous les habitants de Beuvarde la remorque ( quand l'emploi du temps le permet ) pour des gravats et des pierres, afin de répartir ceux-ci dans tous les trous au bon endroit. Aussi il est formellement interdit de déverser quelques matériaux que ce soit sans l'avis de la commission des chemins.

## **Les ponts**

Comme vous avez pu le voir, les ponts de Beuvarde s'affaiblissent et ont été réglementés. Certains peuvent encore tenir mais nous sommes obligés de prévoir la réfection de certains d'entre eux pour l'année prochaine. Nous allons prévoir au budget la réparation du pont de la Grenouillère aussi une certaine gêne aux utilisateurs de cet endroit sera évidente. Nous les préviendrons en précisant la date et la durée de la réfection.

## **Avis de recherche**

Pour organiser, une soirée rétrospective sur Beauvardes des années 1900 à 2000, nous recherchons des films, des photos, des cartes postales.

Toutes les personnes possédant des documents et voulant bien les prêter sont cordialement invitées à prendre contact avec monsieur le Maire.

## **Liste électorale**

Toutes personnes ne possédant plus de bien au village et quittant celui-ci doit s'inscrire dans le nouveau village d'accueil sur la liste électorale.

## **STAGE SATISFAISANT CHEZ LES POMPIERS**

Du 4 Septembre au 2 Octobre tous les samedi, des stagiaires des centres de secours voisins sont venus se former dans notre village.

Ce stage s'est bien déroulé et s'est clôturé par un examen, auquel tous les candidats ont été reçus.

Je tiens à m'excuser pour la gêne occasionnée en espérant toute votre compréhension.

Le Chef de Corps.

# COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS AU PORTE A PORTE

Il est demandé de sortir les objets encombrants la veille au soir de la collecte.

Le ramassage s'effectue à partir de 7 heures du matin.

## CE QU'IL FAUT DEPOSER

- ✓ Les appareils ménagers, vidéo ou hi-fi hors d'usage.
- ✓ Le vieux mobilier.
- ✓ La literie.
- ✓ Tout objet volumineux provenant des ménages et d'utilisation courante.

## CE QU'IL NE FAUT PAS DEPOSER

- ⇒ Les ordures ménagères provenant des aliments, du nettoyage normal des habitations, les débris de verre ou de vaisselle, les feuilles, les chiffons, les balayures, les résidus divers, les emballages ayant contenu des produits toxiques.
- ⇒ Les débris, les gravats, les décombres et débris provenant de travaux publics particuliers.
- ⇒ Les déchets toxiques, spéciaux, solides ou liquides.
- ⇒ Les déchets hospitaliers (seringues, flacons, médicaments, ...).
- ⇒ Les carcasses de voiture, les vieux fils barbelés, les fûts, les tôles de bardage, cuves de toute nature, les pneumatiques.